

POURQUOI ADHÉRER ?

Soutenir l'Optométrie en France et les actions de l'AOF.

Soutenir le lancement du **Journal Francophone d'Optométrie**, et bénéficier de l'abonnement.

Accéder au Portail de formation de l'AOF :

le portail de formation est accessible pour les adhérents avec plus de 200 formations, les précédentes éditions du COC ainsi que les optoweinars.

Accéder aux comptes rendus des actions de l'AOF, réservé aux adhérents, par e-mail.

Bénéficier du **meilleur tarif pour assister au C.O.C.**, Congrès d'Optométrie et de Contactologie.

Apparaître sur **l'annuaire des optométristes** (facultatif), pour faciliter l'accès aux soins optométriques.

Échanger avec vos confrères locaux via les groupes régionaux (Whatsapp, mails...) et participer aux événements locaux animés par les animateurs de votre secteur.

Une RCP, assurance de responsabilité civile professionnelle, couvrant spécifiquement votre pratique.

Une protection juridique, pour pratiquer sereinement.

Et bien sûr, **votre implication dans les décisions et les orientations de votre syndicat.**

	Etudiant	Nouveau Diplômé ¹	Retraité	Opticien et/ou Optométriste	Opticien et/ou Optométriste avec RCP	Opticien et/ou Optométriste propriétaire
Soutien à l'Optométrie	•	•	•	•	•	•
Abonnement au Journal Francophone d'Optométrie	•	•	•	•	•	•
Accès au portail de formations en ligne	•	•	•	•	•	•
Prix préférentiel C.O.C.	•	•	•	•	•	•
Visibilité sur l'annuaire AOF		•	•	•	•	•
RCP individuelle ²					•	•
RCP magasin, jusqu'à 5 collaborateurs ³						•
Protection juridique ⁴	En option	En option	En option	En option	En option	En option
Cotisation (Déduction fiscale -66% possible) ⁵	69€	119€	119€	179€	389€	549€

1. Valable une seule fois, lorsque vous entrez pleinement dans la vie active.
 2. Assurance responsabilité civile professionnelle, couvrant spécifiquement votre pratique personnelle de l'optométrie et de la contactologie.
 3. Assurance responsabilité civile professionnelle, couvrant votre pratique et jusqu'à 4 de vos collaborateurs, donc 5 personnes au total.
 4. La protection juridique ne s'adresse qu'aux chefs d'entreprise : propriétaire de magasin, auto-entrepreneur...
 5. La cotisation syndicale est déductible à 66% de vos impôts, une attestation vous sera délivrée.
- L'adhésion est valable pour l'année civile en cours, c'est à dire jusqu'au 31/12/2022.

AOF Association des Optométristes de France
www.optometrie-aof.com



Chaque adhésion augmente notre représentativité auprès des pouvoirs public.

Chaque adhésion nous donne des moyens supplémentaires pour faire avancer l'optométrie.



2 bis rue Dupont de l'Eure 75020 PARIS

07 83 75 03 86

www.optometrie-aof.com

Syndicat professionnel
Immatriculé à la Préfecture de Paris sous le n° 15615
Organisme de formation professionnelle
Enregistré sous le n° 11753912475

**BULLETIN D'ADHÉSION
2022**

Cette adhésion est personnelle et nominative

J'ADHÈRE À L'AOF

pour l'année civile 2022
au titre de :

**CE BULLETIN EST UTILISABLE DU
18/10/2021 AU 31/12/2022**
Pour l'adhésion 2022

TITRES D'EXERCICES

Opticien et/ou Optométriste Propriétaire **549 €**
(dont RCP* magasin, jusqu'à 5 collaborateurs)

Opticien et/ou Optométriste avec RCP* **389 €**
(RCP individuelle)

Opticien et/ou Optométriste **179 €**

Optométriste diplômé en 2021 **119 €**
(sur présentation du diplôme)

Étudiant **69 €**
(sur présentation de la carte d'étudiant)

Retraité **119 €**

Je suis intéressé par l'offre de Protection
Juridique et souhaite être contacté

Règlement par chèque à l'ordre de AOF ou en ligne sur
notre site à l'adresse suivante :
www.optometrie-aof.com/professionnels/adherer-a-l-aof

*RCP : Responsabilité Civile Professionnelle.
Pour connaître les garanties, contactez-nous par mail :
info@optometrie-aof.com

Les notes internes et les actualités de l'optométrie sont envoyées par email.
Un email vous sera envoyé pour vous inscrire sur la liste de diffusion de l'AOF.
Pour apparaître dans l'annuaire des optométristes, un email vous sera
envoyé.

Merci d'écrire en majuscules de façon lisible, de communiquer
une adresse durable et de penser à nous informer lors de vos
changements d'adresse.

COORDONNÉES PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel :

Mobile :

Email :

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Nom de l'entreprise :

Adresse :

CP : Ville :

Tel :

Fax :

Mobile :

Email :

Site web :

Je souhaite que ces informations apparaissent sur
l'annuaire des optométristes (vivement recommandée)

Je souhaite recevoir mes courriers postaux
(convocation à l'AG)

À mon domicile

À mon adresse professionnelle

DIPLÔMES ET ANNÉES D'OBTENTION

BTS Intitulé : Opticien - lunetier
Année :

DU / UE Intitulé :
Année :

Bac +3 Intitulé :
Année :

Bac +4 / +5 Intitulé :
Année :

Autre Intitulé :
Année :

APPROBATION DES STATUTS

L'adhésion est soumise à l'acceptation des statuts de l'AOF.
Ceux-ci ont été modifiés lors de l'AGE du 17 janvier 2016
Merci de les lire attentivement* et de cocher les cases
ci-dessous :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts
de l'AOF et m'engage à les respecter.

J'ai notamment lu les articles 6 et 9 relatifs aux
conditions d'adhésion.

* les statuts sont disponibles à cette adresse :
<http://www.optometrie-aof.com/images/pdf/Statuts-AOF2016.pdf>
Merci de renvoyer ce dépliant dans son intégralité sans le
découper.